

# Magic Pass: Crans-Montana reste, Saas-Fee et Loèche arrivent

Crans-Montana ne quittera finalement pas le Magic Pass. Ses exigences ont été entendues. Autre bonne nouvelle: Saas-Fee, Loèche et Les Pré-d'Orvin annoncent rejoindre le forfait dès l'hiver prochain.



Le domaine de Saas Fee rejoint les stations membres du Magic Pass.

Bild: Denis Emery/photo-genic.ch

La société de remontées mécaniques de Crans-Montana (CMA) a confirmé aujourd'hui sa volonté de rester au sein de la coopérative Magic Pass. Ses revendications ont été entendues. Dès le printemps 2020, Crans-Montana pourra obtenir un statut «premium» et appliquer une politique tarifaire différenciée. Les détenteurs d'un Magic Pass pourront accéder au domaine qu'en période de basse affluence ou payer un supplément pour en profiter de manière illimitée. Le domaine skiable a également obtenu le droit de rajouter une option «coupe fil».

«La coopérative Magic Mountains Cooperation étudiera avec sérieux les demandes d'évolution du Magic Pass formulées par CMA, comme elle le fait pour toutes les demandes émanant de tous ses membres et continuera les discussions avec CMA dans un esprit coopératif et dans l'intérêt de la majorité des stations qu'elle représente», annonce la coopérative dans un communiqué.

### **Trois nouvelles stations**

Magic Pass annonce par ailleurs élargir son offre dès l'hiver 2019/2020. L'abonnement comptera trois nouveaux acteurs: Saas Fee, Loèche-les-Bains et Les Prés-d'Orvin, dans la région de Bienne.

L'accès au domaine de Saas-Fee (et Saas-Almagell) sera en revanche limité à la saison d'hiver. Pour cause de délais, le domaine de Saas Grund ne rejoindra pas le Magic Pass. Cette annonce signe la fin de l'aventure de la Wintercard «Hammerdeal». Cette offre financée par du crowdfunding aura duré 3 ans et permis à Saas Fee de séduire un large public. «Grâce à cet abonnement de saison, plus d'hôtes sont venus dans la vallée, ce qui a généré une valeur ajoutée considérable. Mais pour la société de remontées mécaniques Saastal Bergbahnen AG, les comptes n'étaient pas totalement équilibrés. Elle devait supporter, pour la majorité seule, des frais de licence et de transactions élevés ainsi que les coûts de marketing considérable», explique un communiqué de presse des RM de Saastal. En rejoignant le Magic Pass, la société estime avoir trouvé une situation «gagnant-gagnant».

Le Magic Pass sera en vente dès le 13 mars 2019. Son prix de lancement n'a pas encore été dévoilé. Il réunira dès lors 34 stations de ski. (htr/lg)

[magicpass.ch \(https://www.magicpass.ch/fr/\)](https://www.magicpass.ch/fr/)

Publiziert am Donnerstag, 14. Februar 2019